



Refus d'une rupture conventionnelle, comment faire???

Par **kikou109**, le **13/12/2009** à **15:55**

Bonjour,

Je viens d'être reçu au concours d'entrée en école d'infirmière, mais le problème c'est que je suis actuellement en CDI!!!

J'ai donc proposé à mon employeur une rupture conventionnelle de mon contrat, toutefois celui-ci ne veut pas en entendre parler en disant que "ce n'est pas la politique de la maison!!!!".

Que dois-je faire???

Si je démissionne, je n'aurais pas droit aux assedics !!! Car la formation en école d'infirmière est rémunérée par les Assedics!!!

J'ai un peu de mal à comprendre le refus étant donné que j'ai un projet derrière!! ça ne leur coûte rien mis à part de me mettre des bâtons dans les roues!!!

J'attends vraiment vos réponses !!!

Merci